



L'Echo des Filières

Actualisation **juin 2007**

« **L'Echo des filières** » est une newsletter réalisée par le Département **Organisation des Filières et Recyclage** (voir informations à la rubrique « **vos correspondants** »), de la Direction des Déchets et Sols de L'ADEME.

Cette lettre se veut l'**écho de l'actualité des filières de produits en fin de vie et du recyclage**. Sous forme de brèves, elle donne une information synthétique mise à jour régulièrement, et renvoie sur une information plus complète disponible soit sur le site internet de l'ADEME, soit auprès des ingénieurs du Département, soit sur les sites de nos partenaires. **Vous pouvez la recevoir directement par mail sur simple demande** adressée à [Jean-Paul DUPUY](mailto:Jean-Paul.DUPUY@ademe.fr)

SOMMAIRE

ACTUALITES - A LA UNE

VEILLE REGLEMENTAIRE

ÇA SE PASSE A L'ADEME

LES PUBLICATIONS ADEME

VOS RENDEZ-VOUS

VOS CORRESPONDANTS

GLOSSAIRE

ACTUALITES - A LA UNE

Colloque Filières et Recyclage

Pour sa troisième édition, organisée les 7 et 8 novembre 2006 à Paris en partenariat avec les professionnels des filières : ADIVALOR, ADOPE, APCA, CPA, ECO-EMBALLAGES, FEDEREC, FNADE, UIR et avec le soutien des Ministères en charge de l'Ecologie et de l'Industrie, le colloque Filières et Recyclage a réuni près de 800 participants, malgré les perturbations dues à la grève SNCF du 8/11.

L'enquête de satisfaction, qui a été réalisée à partir de 97 questionnaires d'évaluation remplis par les participants a donné les principaux résultats suivants :

- > L'indice de satisfaction globale des participants est de 87,5%
- > La qualité de l'organisation a été appréciée à près de 93 %,
- > L'indice de satisfaction des séances plénières et des ateliers est de 80% ;
- > Les ateliers consacrés aux Moyens de Transport Hors d'Usage (MTHU) et aux emballages en bioplastique ont été les plus appréciés
- > Les pistes de progrès qui ressortent de cette enquête concernent d'une part la fourniture des supports diapositives des interventions, d'autre part le temps laissé aux échanges avec la salle, notamment pendant les séances plénières

Cette enquête a également été l'occasion de recenser de nombreuses idées de sujets à traiter lors du colloque 2008, en séances plénières ou ateliers.

Ces pistes de progrès et ces suggestions seront mises à profit par l'équipe d'organisation du prochain colloque dans le but d'améliorer encore la satisfaction des participants.

Les participants au colloque ont été destinataires du recueil complet des interventions et débats, ainsi que du répertoire des présentations powerpoint

Vous serez bien entendu informés de tous les préparatifs de cet événement programmé les 22 et 23 octobre 2008 à Paris, Maison de la Chimie. : contact : [Evelyne PERREON](mailto:Evelyne.PERREON@ademe.fr)

Pneus

- Prochaine réunion du comité de suivi de la filière pneus le 18 septembre prochain au MEDAD (après-midi)

- A l'issue des premières réunions de la commission de normalisation sur les PUNR au sein de l'AFNOR, 5 groupes de travail ont été mis en place sur les sujets suivants :
 - Valorisation des pneus en Travaux Publics
 - Sols sportifs et aires de jeux
 - Broyats
 - Granulats et poudrettes
 - Pneus utilisés comme combustibles, en lien avec les travaux européens du TC 343

Pour en savoir plus sur les normes expérimentales et les objectifs précis de ces groupes, ouverts notamment aux transformateurs de pneus et utilisateurs de produits issus du traitement de pneus contacter [Catherine DILLEE](#).

- **Une norme expérimentale sur la détermination du format des produits issus du broyage primaire - méthode manuelle (XPT 47-751) a été publiée par l'AFNOR. contacter [Catherine DILLEE](#)**
 - **Une norme expérimentale sur la mesure de la granulométrie des granulats issus de PUNR – méthode basée sur le tamisage mécanique des produits (XPT 47-752) a été publiée par l'AFNOR. contacter [Catherine DILLEE](#)**
 - **Une norme expérimentale sur la détermination du format des produits issus du broyage primaire - méthode automatisée, est en cours de publication**
 - **[Journée technique](#) sur la valorisation des pneus usagés est organisée par l'ADEME en partenariat avec ALIAPUR le 16 octobre prochain à Paris, Maison de la chimie (venez découvrir les résultats des derniers développements dans le domaine de la valorisation des pneus). [Pour se procurer le programme](#)**
- VHU**
- **Parution au JO de l'arrêté interministériel du 08 mars 2007 de nomination des membres de la commission de suivi des filières de traitement des VHU**
 - **Prochaine réunion de la commission de suivi des filières de traitement des VHU le mercredi 31 octobre 2007 matin au MEDAD**
 - **La liste des démolisseurs et broyeurs agréés a été mise à jour le 11/06/2007 ; la [liste complète et actualisée des démolisseurs et broyeurs agréés](#) est disponible sur le site du MEDAD.**
 - **L'ADEME a lancé avec le MEDAD en janvier 2007 une procédure de dialogue compétitif pour choisir le prestataire chargé de la mise en œuvre d'une campagne de communication sur les VHU à destination des particuliers. La procédure touche à sa fin. Démarrage de la campagne prévue à l'automne 2007. Contacts à l'ADEME : [Eric LECOINTRE](#), [Agnès HEYBERGER](#) ou [Evelyne PERREON](#)**
 - **Première année de déclaration pour les démolisseurs et broyeurs agréés qui doivent transmettre leur déclaration d'activité de traitement des VHU en 2006 à l'ADEME**
 - **Une étude a été lancée, début décembre, par l'ADEME sur les nouvelles contraintes de dépollution des VHU (éléments à déclenchement pyrotechnique, GPL et GNV, fluides de climatisation, ...). Dernière réunion du comité de pilotage le 28 juin 2007. Le rapport sera rendu public d'ici fin 2007**
 - Dans un rapport au Conseil et au Parlement européen daté du 16 janvier 2007, la Commission européenne conclut que les objectifs initiaux de réutilisation, recyclage et valorisation tels que fixés dans la directive VHU de 2000 doivent être conservés (http://ec.europa.eu/environment/waste/pdf/com_2007_5_fr.pdf)
- Huiles usagées**
- Le nouveau dispositif d'indemnisation par l'ADEME des ramasseurs agréés d'huiles usagées est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2007. Le régime d'aide à la régénération des huiles usagées a par ailleurs reçu un avis favorable de la Commission européenne le 07 février 2007 avec une limitation à 7 ans et une dégressivité de l'aide à compter de sa première mise en œuvre et une limitation à 10 ans au total du régime d'aide. Contact : [Eric LECOINTRE](#)
 - **L'observatoire de la filière Huiles de l'ADEME fait ressortir que 223 390 tonnes d'HU noires ont été collectées sur l'année mobile arrêtée à fin mars 2007.**
 - Prochaine réunion de la CNA Huiles de l'ADEME le 27 juin 2007 avec à l'ordre du jour la détermination du barème d'indemnisation des ramasseurs pour la période juillet 2007 (juin 2008).
 - Le rapport 2005 de la filière huiles usagées est disponible sur demande auprès d'[Annabelle LOISEL](#)
- Emballages**
- **Les résultats de la France transmis à la Commission Européenne pour l'année 2005 confirment la stabilisation des tonnages d'emballages mis en marché à 12,3 millions de tonnes et la progression soutenue des taux de recyclage. Le taux global de recyclage passe ainsi de 50,7% en 2004 à 53,3% en 2005. La poursuite de cette dynamique devrait permettre d'atteindre l'objectif de 55% en 2008. Pour le plastique, le maintien de la croissance des taux de recyclage observé cette année (17,5% à 19% entre 2004 et 2005), devrait permettre d'atteindre l'objectif de 22,5% en 2008. Pour les autres matériaux l'objectif est dépassé (bois, métaux, papier-carton) ou presque atteint (verre). [Sylvain Pasquier](#)**
- Journaux, revues et magazines**
- **AVANT LE 31 JUILLET 2007, les émetteurs d'imprimés visés par l'article L 541-10-1 du code de l'environnement (imprimés distribués aux particuliers, sans que ceux-ci en aient fait préalablement la demande, dans les boîtes aux lettres ou dans tout espace commercial ou public à l'exception, des imprimés adressés, de la presse d'information et d'informations publiques résultant d'une obligation légale ou réglementaire) doivent adhérer et déclarer leurs tonnages à Eco-Folio. Pour ce faire ils sont invités à se connecter au site www.ecofolio.fr. A défaut d'adhésion avant le 31 juillet à Eco-Folio, ils seront redevables auprès des douanes d'une TGAP de 900 € par tonne d'imprimés distribuée. [Sylvain Pasquier](#)**
- DEEE**
- **Suite aux déclarations relatives à l'année 2006, les parts de marché (en tonnage) des éco-organismes ménagers ont été établies respectivement à : 17% pour Ecologic ; 71 % pour Eco-Systèmes ; 11% pour ERP et 1% pour Récyllum.**
 - **la Commission Consultative d'agrément s'est réunie le 21 mai 2007. Cette réunion a principalement permis de faire un point sur les DEEE professionnels ; sur l'avancement de chacun des 4 éco-organismes sur le terrain et de la coordination mise en place par l'organisme coordonnateur ; sur le registre. Les travaux des différents groupes de travail ont également été présentés. La prochaine commission se réunira en septembre 2007.**
 - **Le groupe de travail sur les DEEE professionnels a permis au MEDAD d'élaborer une note pour clarifier la distinction entre les équipements ménagers et les équipements professionnels. Aucun éco-organisme professionnel n'est encore agréé, mais diverses organisations individuelles ou collectives de producteurs**

pour la gestion des DEEE professionnels ont été présentées.

- **Modification réglementaire en cours : dans le cadre de la réglementation relative aux installations classées pour la protection de l'environnement, une rubrique spécifiques aux DEEE va être créée : rubrique 2711 relative au transit, regroupement, tri, désassemblage, remise en état d'équipements électriques et électroniques mis au rebut.**
- **Registre des producteurs : La prochaine campagne de déclarations des quantités d'équipements électriques et électroniques mises sur le marché et collectées, relatives au 1^{er} semestre 2007, sera ouverte à partir du 2 juillet 2007 au 31 août 2007. Contact : [Rachel BAUDRY](#)**
- La FIN organise le Prix du bateau bleu. thème 2007 : éco-conception des bateaux de plaisance et de leurs équipements. Pour plus d'information, contacter www.fin.fr ou bateaubleu@fin.fr
- Créée, à l'initiative de Matignon, la Mission Interministérielle sur le Démantèlement des Navires (MIDN) mise en place au sein du Secrétariat général de la Mer a rendu son rapport, téléchargeable sur le site du SGMER (http://www.sgmer.gouv.fr/article.php3?id_article=52) Contact : [Eric LECOINTRE](#)
- Parution du rapport de Marguerite LAMOUR, députée, sur le démantèlement des navires en fin de vie (<http://www.assemblee-nationale.fr/12/pdf/rap-info/i3609.pdf>)
- **La Commission européenne lance une consultation publique suite à la parution fin mai 2007 de son livre vert sur l'amélioration des pratiques de démantèlement des navires. Les contributions sont attendues pour le 30 septembre 2007. Pour télécharger le livre vert : <http://ec.europa.eu/environment/waste/ships/index.htm>**

Bateaux de Plaisance hors d'usage Navires hors d'usage

Piles et accus

- La directive 2006/66/CE du 06/09/2006 relative aux piles et accus ainsi qu'à leurs déchets, abrogeant la directive 91/157/CEE est parue au JOCE le 26/09/2006. Elle doit être transposée en droit français avant fin 2008. Les principaux points :
 - Limitation plus restrictive de la teneur en métaux lourds (notamment le cadmium)
 - Nouvelle exigence en termes de marquage : indication de la capacité réelle (durée de vie)
 - Mise en place de la collecte sélective pour l'ensemble des piles et accus avec des objectifs de collecte et de recyclage
 - Responsabilité des producteurs pour les déchets des ménages et des professionnels
 - Mise en place d'un système d'enregistrement des producteurs harmonisé au niveau européen.

On peut noter que la réglementation française (décret 99-374) répond déjà en partie aux obligations de la nouvelle directive ; collecte sélective pour l'ensemble des piles et accus avec obligation de reprise gratuite par les distributeurs, responsabilité du producteur pour la fraction issue des ménages.

- **Un groupe de travail pour la transposition de cette directive en droit national a été constitué : un premier projet de décret a été proposé par le MEDAD**
- Les déclarations de quantités de piles et accumulateurs mises sur le marché, collectées et traitées devaient être effectuées avant le 31 mars 2007 auprès de l'ADEME (bordereaux CERFA 11801*01, 11802*01, 11803*01)

DDD

- L'agence de l'eau Seine Normandie a terminé l'étude portant sur les aspects économiques de l'élimination des Déchets Dangereux Diffus (DDD), dans la perspective de la mise en place d'une nouvelle politique de gestion de ces déchets. Les principaux résultats de cette étude montrent que les subventions des agences de l'eau sont indispensables pour capter le gisement des très petites entreprises mais qu'il convient d'améliorer la visibilité des prix et des subventions tout en renforçant la crédibilité du système de conventionnement. Enfin, il sera nécessaire de favoriser l'implication des services de police dont l'action est souvent déterminante pour décider les détenteurs de DDD à faire appel à des filières officielles. Contact ; [Didier GABARDA-OLIVA](#)
- **Relance de la base de données relative à l'inventaire des PCB (suivi et mise à jour). Pour rappel, le plan national approuvé par arrêté ministériel du 26 février 2003 dispose que tous les équipements qui contiennent des fluides dont la teneur en PCB est supérieure à 50 mg/kg doivent être décontaminés ou détruits suivant un échéancier national dont la date ultime est fin d'année 2010, déterminé en fonction de l'âge des appareils.**

Fusées de détresse

- **Le groupe de travail mis en place par le Secrétariat Général à la mer (SG Mer) termine ses travaux. L'ADEME a confié une mission d'appui au bureau d'étude BIO-IS afin de mettre en forme les réflexions et propositions issues de ce groupe. Le rapport d'étude est disponible. Contact : alain.geldron@ademe.fr**

Textiles usagés

- L'Assemblée Nationale et le Sénat ont adopté en novembre 2006 un amendement à la loi de finances 2007, concernant « le financement du recyclage et du traitement de déchets issus des produits textiles ». L'article 40bis du PLF 2007, dans le but de pérenniser l'activité des professionnels de la récupération textile et favoriser le développement des quantités collectées et valorisées, prévoit que les metteurs sur le marché de textiles d'habillement, de chaussures et de linge de maison destinés aux ménages doivent contribuer au recyclage et au traitement des déchets issus de ces produits. Un décret du Conseil d'Etat doit fixer les modalités d'application de ces dispositions (mode de calcul des contributions notamment). Les fonds ainsi recueillis serviront à soutenir les activités de recyclage (hors friperie) et à renforcer la recherche et le développement dans ce secteur. Contact [JPaul DUPUY](#).
- **Le MEDAD (Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durables) a organisé, les 10/05 et 18/06/2007, deux nouvelles réunions de travail avec les représentants des parties intéressées par le futur décret « relatif au recyclage et au traitement des déchets issus des produits textiles d'habillement, des chaussures ou du linge de maison neufs destinés aux ménages », ainsi qu'une réunion interministérielle, tenue le 05/06/2007,**

sur le sujet particulier de la mise en œuvre des objectifs d'insertion des personnes en difficulté au regard de l'emploi par le biais de la nouvelle réglementation.

- Ces réunions ont notamment permis d'avancer sur un certain nombre de points :
 - Première rédaction d'un cahier des charges d'agrément des organismes appelés à inciter au développement des collectes sélectives des déchets mentionnés en soutenant financièrement les opérateurs de tri et les collectivités locales, favoriser l'insertion des personnes en difficulté au regard de l'emploi, engager des actions de soutien à la recherche de nouveaux débouchés des déchets triés et encourager l'éco-conception.
 - Adoption du principe d'une contribution des metteurs en marché au fonctionnement du dispositif sur la base du nombre d'unités vendues
 - Adoption du principe de définir des objectifs d'insertion exprimés en volume d'heures de travail ou de formation à réserver aux personnes en difficulté par les opérateurs de tri en cas d'augmentation des quantités de déchets triés
 - Proposition d'une première liste indicative des produits textiles concernés en vue de sa publication au JO.
- Une dernière réunion de concertation entre les parties intéressées est prévue le mardi 17 juillet prochain au MEDAD avant notification du projet de décret à La Commission Européenne. Contact [JP Paul DUPUY](#)
- L'association AMORCE vient d'achever, avec la participation de l'ADEME, une enquête « Sur l'état des collectes sélectives des textiles dans les collectivités françaises » (mai 2007) que l'on pourra se procurer via le [site d'AMORCE](#)

Certification

- Les 12 référentiels CERTIREC (papiers-cartons, plastiques, verre, métaux ferreux et non ferreux, palettes, consommables bureautiques et informatiques, solvants, textiles, déchets BTP, déchèteries et plumes de palmipèdes) sont consultable sur le site internet de [FEDEREC](#)
- La liste des entreprises certifiées QUALICERT-VALORPNEU est disponible sur demande auprès de SGS-QUALICERT ; ([Christophe PLICHARD](#))
- Une nouvelle version du référentiel QUALICERT-VALORPNEU est en cours de préparation.

Fluides frigorigènes

- Le décret n°2007-737 du 7 mai 2007 relatif à certains fluides frigorigènes (CFC, HCFC et HFC) utilisés dans les équipements frigorifiques et climatiques et l'arrêté du 7 mai 2007 relatif au contrôle d'étanchéité des éléments assurant le confinement des fluides frigorigènes utilisés dans les équipements frigorifiques et climatiques sont parus au Journal Officiel du 8 mai 2007. Ce décret précise notamment la responsabilité des divers acteurs du secteur (producteurs, distributeurs, opérateurs agréés) et les conditions dans lesquels les fluides frigorigènes doivent être collectés et traités. Contact : [Jean-Paul DUPUY](#)
- Ce décret, étend la responsabilité des producteurs dans le domaine des fluides frigorigènes et précise notamment les conditions dans lesquels ceux-ci doivent être collectés et traités. De manière plus générale, l'article 24 de ce décret précise que dans le cas des filières à responsabilité des producteurs, l'émetteur du BSD est la personne responsable de l'élimination du déchet (= le producteur) ou l'organisme le représentant.
- D'autres arrêtés sont en projet avancé :
 - Arrêté relatif à la déclaration annuelle des organismes agréés, des distributeurs de fluides frigorigènes et des producteurs de fluides frigorigènes et d'équipements contenant des fluides frigorigènes. (voir également plus loin chapitre « Ca se passe à l'ADEME »)
 - Arrêté relatif aux agréments des organismes prévus à l'article 15 du décret n°2007-737 du 7 mai 2007.
 - Arrêté relatif à la délivrance des attestations de capacité des opérateurs prévues à l'article 13 du décret n° 2007-737 du 7 mai 2007.

EVPP/PPNU et autres produits de l'agro-fourniture

- EVPP - Bilan 2006. Les 3.700 tonnes d'emballages collectées sur l'année civile ont permis d'atteindre un taux de collecte national de 50%, conformément aux engagements pris vis-à-vis des pouvoirs publics et des actionnaires d'ADIVALOR. L'analyse des résultats confirme cependant l'hétérogénéité des taux de collecte selon les territoires et la relative faiblesse des performances enregistrées pour les EVPP pliables (boîtes et sacs), d'où la mise en œuvre effective depuis 2006 de plans de communication spécifiques. La campagne 2007 permet de constater la poursuite de la progression des volumes collectés.. Pour plus d'informations, voir le site [www.adivalor.fr](#)
- En 2006, la valorisation énergétique a été le mode de traitement prépondérant : 49% des EVPP ont été incinérés avec production de vapeur et/ou d'électricité et 42,8% ont été utilisés comme combustibles de substitution dans des fours de cimenteries. La valorisation matière est restée en 2006 au stade expérimental.
- PPNU - Bilan 2006. 1.445 tonnes de produits phytopharmaceutiques non utilisables ont été récupérées sur 66 départements. Sur la période 2002/2006, 8.195 tonnes de PPNU ont ainsi été collectées et traitées dans le cadre du programme d'élimination des stocks historiques (initialement estimés à 8.000 t, actualisés depuis à 10 ou 11.000 t) mis en place par les partenaires de la filière, avec l'appui des pouvoirs publics. Pour plus d'informations, voir le site [www.adivalor.fr](#)
- Arsénite de soude – Point sur le programme: 1.910 tonnes ont été récupérées, dont 1400 directement auprès de 15.000 viticulteurs. 18 opérations de collecte ont été organisées grâce à l'implication de 50 chambres d'agriculture et autres organismes partenaires tels que les 100 distributeurs qui ont contribué à la récupération des produits. Depuis le début du programme, 139 sites ont été mis à disposition, 1250 journées de travail ont été fournies, 450 personnes ont été formées, 100.000 viticulteurs actifs ou retraités ont été contactés. Il reste encore environ 1300 tonnes de préparation à éliminer, ce qui devrait nécessiter 6 à 8 mois d'activités, le procédé de traitement retenu (inertation puis stockage) ayant des capacités limitées. Cette dernière phase du programme est la plus coûteuse : 4,7 millions d'Euros, qui seront financés pour l'essentiel par les agences de l'eau et le ministère de l'agriculture. L'élimination totale du produit devrait être achevée

début 2008. Un document d'information sur ce sujet est [téléchargeable](#) . Contact : [Marc Vaucelle](#)

- **Bigs bags d'engrais** - L'étude menée pour l'UNIFA avec le soutien de l'ADEME devrait conduire à la mise en place d'un dispositif opérationnel courant 2007. **L'objectif annoncé est de récupérer dès 2010 plus de 50% des 8.000 tonnes de big bags utilisés chaque année en agriculture.** Contact [Bernard Le Moine](#)
- **D'ores et déjà, l'UNIFA a créé la SOVEEA, structure juridique chargée de collecter les contributions des metteurs en marché d'engrais conditionnés en « big-bags ».**
- **M. Jacques DOUSSET, agriculteur en Eure et Loire et président d'une coopérative céréalière, sera le nouveau président D'ADIVALOR. Albert BAUDRIN, président fondateur depuis 2001, restera cependant président d'honneur de la société.**
- En concertation avec les Pouvoirs Publics, ADIVALOR s'est engagée sur de nouveaux objectifs pour 2010 :
 - Atteindre 70 % de taux de collecte des emballages vides
 - Achever l'élimination des stocks historiques de PPNU, estimés à environ 3.000 tonnes
 - Gérer les « nouveaux » PPNU sans subvention publique
 - Obtenir l'adhésion de la totalité des metteurs en marché (il subsiste environ 50 entreprises « clandestines » dans la filière)
 - Prévenir ou limiter l'apparition des « nouveaux » PPNU en améliorant notamment la maîtrise des retraits de produits et la gestion des stocks dans les exploitations.
- Poursuivre la baisse des coûts de collecte et de traitement des EVPP et PPNU.

Films Plastiques agricoles usagés

- Mise en ligne du site internet [plastiques-agriculture.com](#), hébergé par le Comité des plastiques en Agriculture (CPA). Le site est en phase de construction et sera alimenté au fur et à mesure des avancées des travaux du groupe projet. Il est destiné à fournir, dans la rubrique « [Environnement GPAU](#) » tous les outils et informations utiles à l'optimisation de la gestion d'opérations de collecte et de traitement de FPAU.
- **La carte de France des opérations de collecte des PAU est en cours de remplissage sur le site : environ 40 départements ont déjà l'objet d'informations détaillées mais éventuellement partielles. Hors Ile de France, les départements 02, 03, 05, 06, 08, 10, 13, 17, 18, 19, 20, 24, 25, 27, 31, 33, 36, 39, 41, 46, 51, 52, 54, 55, 57, 60, 63, 65, 68, 76, 83, 84, 88, 90 ne sont pas encore documentés. Pour compléter ces informations contacter Claude BERGER : <mailto:contact@plastiques-agriculture.com>**
- Suite à la réunion d'avancement du projet tenue le 15/12/2006, les entreprises BPI (Angleterre), FILATURES SAINTE-GERMAINE (France), GROUPE ARMANDO ALVAREZ (Espagne), GROUPE BARBIER (France), PLASTIKA KRITIS / POLYANE (Grèce + France), PLASTIMER (Espagne), RANI (Finlande), RKW-WERRA (Allemagne), TRIOPLAST-SMS (France), UNTERLAND (Autriche) ont retourné au CPA leur engagement formel de contribuer à la mise en place d'une filière dédiée aux FPAU sur le territoire français. Ces 10 entreprises représentent environ 85 % des quantités de films agricoles mis sur le marché français. Cet engagement se concrétise dans un premier temps par une participation financière à une étude de préfiguration du fonctionnement du futur dispositif FPAU piloté par le CPA. Contact : [\(JP DUPUY\)](#)
- **Les interventions de la Journée Technique du CPA (26/06/2007 à Angers) seront prochainement accessibles sur le site du CPA à l'adresse suivante : <http://www.plastiques-agriculture.com/recueils0> . L'après-midi a été entièrement consacrée à la gestion des FPAU, avec les exposés sur l'avancement du projet LABELAGRIWASTE et celui de l'étude de préfiguration du dispositif Filière actuellement conduite par ADIVALOR pour le compte du CPA**

Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux

- La révision de la norme NF X 30-501, relative aux sacs plastiques pour déchets mous à risques infectieux, a été publiée en mars 2007. L'enquête probatoire relative au projet de norme NFX 30-506 sur les emballages pour DASRI liquides est terminée et la réunion de dépouillement a eu lieu à la mi-mars 2007. La norme devrait être publiée d'ici le mois de juin 2007.
- **Le MEDAD et le ministère de la Santé ont engagé une réflexion commune sur l'évolution des modalités d'agrément des appareils de désinfection des DASRI. Résultats attendus pour fin 2007.** On s'oriente vers une procédure de certification s'appuyant entre autre sur la norme NFX 30-503 relative à la réduction des risques microbiologiques et mécaniques par les appareils de désinfection des déchets d'activités de soins à risques infectieux et assimilés.
- **L'ADEME et la DHOS (Direction de l'Hospitalisation et de l'Organisation des Soins du Ministère chargé de la santé, de la Jeunesse et des Sports) ont mandaté l'AFNOR afin de synthétiser les positions des acteurs concernés pour voir si la norme française NF X 30-503, relative aux appareils de désinfection des DASRI, peut être portée avec succès au plan européen et donner des indications sur les voies disponibles pour développer un mode d'agrément / certification des appareils de désinfection des déchets au plan européen.**

VEILLE REGLEMENTAIRE

Filières REP

- **A l'occasion de la publication du décret 2007-737 du 7 mai 2007 relatif à certains fluides frigorigènes, il est précisé (article 24) que de manière plus générale, dans le cas des filières à responsabilité des producteurs, l'émetteur du BSD est la personne responsable de l'élimination du déchet (= le producteur) ou l'organisme le représentant.**

Emballages

- ras

Imprimés

- L'arrêté d'agrément d'EcoFolio du 19 janvier 2007 a été publié au journal officiel du 23 janvier. Le cahier des charges annexé à cet arrêté est téléchargeable sur le site du MEDD : http://www.ecologie.gouv.fr/IMG/pdf/070111_Cahier_des_Charges.pdf
- Le décret 2007-460 modifie le décret 2006-239 relatif à la contribution à la collecte, à la valorisation et à l'élimination des

déchets. Pour les contributions dues au titre de l'année 2006, la date limitée de déclaration à EcoFolio est reporté au 31 juillet 2007 et l'acquiescement de la contribution au 10 octobre 2007.

DEEE

- Directive 2002/95/CE: les valeurs maximales de concentration des substances toxiques dans un matériau homogène (0.01 % pour le cadmium; 0.1% pour le plomb, le mercure et le chrome VI, les PBB-polybromurebiphényles- et les PBDE-polybromodiphényléthers) ainsi que les exemptions ont été précisées par les décisions de la commission : du 18/08/2005, du 13/10/2005, du 21/10/2005, du 21/04/2006 et du 12/10/2006 amendant la directive RoHS
- Transposition en droit français : décret 2005-829 du 20 juillet 2005 :
 - Arrêté du 23 novembre 2005 relatif à l'agrément des éco-organismes professionnels
 - Arrêté du 23 novembre 2005 relatif aux modalités de traitement des déchets d'équipements électriques et électroniques
 - [Arrêtés du 25 novembre 2005 et du 6 juillet 2006](#) fixant les cas et conditions dans lesquels l'utilisation dans les équipements électriques et électroniques de plomb, de mercure, de cadmium, de chrome hexavalent, de polybromobiphényles ou de polybromodiphényléthers est autorisée
 - Arrêté du 06 décembre 2005 relatif à l'agrément des éco organismes et approbation des dispositifs individuels mis en place par les producteurs paru au JO le 16 décembre 2005.
 - Arrêté du 13 mars 2006 relatif à la procédure d'inscription et aux informations figurant au registre national des producteurs paru au JO le 22 mars 2006.
 - Arrêté du 13 juillet 2006 précisant que tous les déchets relevant de la catégorie 5 de l'annexe 1 du décret 2005-829 sont considérés comme des DEEE ménagers au sens de l'article 2 de ce même décret
 - Quatre arrêtés du 09 août 2006 portant agrément des sociétés ECOLOGIC, ECOSYSTEMES, ERP-France et RECYLUM
 - Arrêté du 22 septembre 2006 portant agrément d'un organisme coordonnateur OCAD3E

[Piles et accus](#)

- Directive 2006/66/CE du 06/09/2006 relative aux piles et accus et à leurs déchets

Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux

- Le ministère chargé de la santé a mis en place un groupe de travail sur les déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI) produits par les patients en auto traitement avec comme objectif, la modification des arrêtés du 7 septembre 1999. L'objectif poursuivi est d'aménager le cadre réglementaire pour résoudre les difficultés auxquelles sont aujourd'hui confrontés les patients en auto traitement pour l'élimination de leurs DASRI en s'efforçant de concilier les contraintes du patient (accessibilité, proximité, confidentialité) et les exigences de sécurité sanitaire (conditionnement sécurisé, élimination via une filière spécifique en vue d'éviter les risques d'AES). En terme de calendrier, la partie décret en Conseil d'Etat doit être finalisée pour la fin mars (pour une parution d'ici le 2^{ème} semestre 2007). **Pour la partie relative à la modification des arrêtés, une finalisation est attendue pour le mois de septembre 2007.**

Pneus

- Retrouvez toute la réglementation concernant les pneus usagés sur le site du MEDAD : <http://www.ecologie.gouv.fr/-Pneumatiques-usages-.html>

VHU

- Retrouvez le texte de la directive VHU et l'ensemble des décisions sur le site de la Commission européenne : http://ec.europa.eu/environment/waste/elv_index.htm
- Retrouvez le texte du décret sur la construction de véhicules et l'élimination des VHU, les arrêtés d'application et les circulaires sur le site du MEDAD. <http://www.ecologie.gouv.fr/Vehicules-hors-d-usage.html>.
- L'étude intitulée "Study to examine the benefits of the End of Life Vehicles Directive and the costs and benefits of a revision of the 2015 targets for recycling, re-use and recovery under the ELV Directive" réalisée par GHK et BIOIS pour le compte de la DG Environnement est disponible sur le site de la Commission européenne (http://ec.europa.eu/environment/waste/elv_study.htm).

ÇA SE PASSE A L'ADEME

Pneus

- Le cabinet ERNST & YOUNG accompagne l'ADEME pendant 3 ans dans sa tâche de mise en place et de gestion d'un observatoire de la filière des PU. Pour toute information sur le contenu de la prestation, contacter [David BREMOND](#) (ADEME) ou [Céline BERNADAT](#) (ERNST & YOUNG). Le rapport sur les données 2004 est toujours disponible. Rapport sur les données 2005 et sa synthèse sont disponibles sur demande ou [téléchargeables](#) sur le site de l'[ADEME](#). **Rapport 2006 disponible dans le courant de l'automne 2007.**
- Le rapport sur l'utilisation des pneus usagés en milieu agricole confiée à l'association SOLAGRO, aidée de l'institut BVA est disponible auprès d'[Eric LECOINTRE](#)
- **L'ADEME a soutenu avec ALIAPUR le projet de la société TARKETT Sport visant à évaluer sur le plan environnemental l'utilisation de granulats de PUNR comme éléments constitutifs de sols sportifs en gazon synthétique.**
- L'ADEME a soutenu avec ALIAPUR une étude destinée à vérifier l'innocuité environnementale de l'utilisation de PU entiers en bassins de rétention d'eau. Synthèse disponible sur le [site internet d'ALIAPUR](#)
- L'ADEME soutient avec ALIAPUR et la fonderie FMGC une étude destinée à optimiser l'utilisation des PU en fonderie.
- La synthèse des travaux d'étude de l'état des lieux de l'utilisation des pneus usagés en l'état ou broyés pour le drainage eau-lixiviat-biogaz en centre de stockage de déchets est disponible sur le site internet d'[ALIAPUR](#)

- Imprimés**
- Une nouvelle fiche déchet portant sur les [Imprimés](#) a été créée sur le site web de l'ADEME. Elle comporte en particulier un Questions / Réponses sur le fonctionnement de la nouvelle filière sur les imprimés non sollicités et une compilation des textes réglementaires en vigueur.
- Emballages**
- **Les résultats de l'étude menée pour l'ADEME par le cabinet Deloitte, associé à O2 France, sur l'évaluation de la prise en compte des exigences environnementales dans la conception des emballages ont été présentés au comité d'évaluation des emballages et lors des troisièmes rencontres de la prévention le 19 juin 2007 à Paris. Ils mettent notamment en évidence une forte diversité dans les caractéristiques des emballages et des degrés de mise en œuvre variable dans la prise en compte des exigences essentielles. Deux tiers des entreprises déclarent avoir identifié un point critique et un tiers l'a documenté. Des piste d'actions ont été identifiées selon trois axes :**
 - **optimiser l'emballage tout au long de son cycle de vie,**
 - **faire évoluer conjointement l'offre et la demande,**
 - **favoriser l'appropriation des démarches d'éco-conception.**
- VHU**
- **Le rapport final, inclus dans le CD-rom du colloque est disponible auprès de l'ADEME - [Sylvain Pasquier](#)**
 - Le cabinet ERNST & YOUNG a été retenu pour accompagner l'ADEME pendant 3 ans dans sa tâche de mise en place et de gestion d'un observatoire de la filière VHU. Pour toute information sur le contenu de la prestation, contacter [Eric LECOINTRE](#), [David BREMOND](#) ou [Vincent ROUSSEL](#). (ERNST & YOUNG)
 - **L'ADEME a soutenu un projet de réalisation d'un procédé pilote pour le traitement des planches de bord issues du démontage de VHU. Etude réalisée par la SERAM, le laboratoire LOCIE et la société INDRA. [David BREMOND](#)**
 - L'ADEME soutient la société JABIL CIRCUIT AUTOMOTIVE pour l'étude de la faisabilité de l'élimination du plomb dans les soudures à la vague des composants électroniques des automobiles. [David BREMOND](#)
 - **L'ADEME a soutenu les sociétés RIETER, GALLOO et PCA sur un projet de valorisation de la fraction légère de résidus de broyage dans la fabrication de feutres d'insonorisation automobile. [David BREMOND](#)**
 - **L'ADEME a soutenu les sociétés RIETER et SEVP sur un projet de valorisation de pièces textiles de VHU pour la fabrication d'insonorisants automobiles. [David BREMOND](#)**
 - **L'ADEME a lancé avec le MEDAD en janvier 2007 une procédure de dialogue compétitif pour choisir le prestataire chargé de la mise en œuvre d'une campagne de communication sur les VHU à destination des particuliers. La procédure touche à sa fin. Démarrage de la campagne prévue à l'automne 2007. Contacts à l'ADEME : [Eric LECOINTRE](#), [Agnès HEYBERGER](#) ou [Evelyne PERREON](#)**
 - **Une étude a été lancée, début décembre, par l'ADEME sur les nouvelles contraintes de dépollution des VHU (éléments à déclenchement pyrotechnique, GPL et GNV, fluides de climatisation, ...). Dernière réunion du comité de pilotage le 28 juin 2007. Contact : [David BREMOND](#)**
- Moyens de transport en fin de vie**
- Les résultats de l'étude sur la fin de vie des moyens de transport (hors VHU) confiée au cabinet BIO INTELLIGENCE SERVICE ont été présentés lors du colloque Filières et Recyclages 2006. Son objectif était de dresser un état des lieux de la situation en France, sous ses aspects techniques, économiques et organisationnels. Le rapport est disponible auprès de [Eric LECOINTRE](#) et sera prochainement téléchargeable sur le site de l'ADEME www.ademe.fr
- Fluides frigorigènes**
- **L'ADEME vient de lancer une consultation pour la réalisation d'une « étude de préfiguration d'un observatoire national des flux de fluides frigorigènes ». Cette analyse détaillée devra aboutir d'ici fin 2007 à la fourniture d'un cahier des charges concernant la mise en place de l'outil informatique que l'ADEME devra gérer à compter du 01/01/2009, conformément aux dispositions de la nouvelle réglementation. Les offres sont attendues pour le 31/08/2007. Contact : [JP DUPUY](#)**
- Huiles usagées**
- Opération Vidange Propre : la campagne de communication sur le non mélange des huiles usagées est en phase active depuis début 2004. Elle a d'abord touché les professionnels de l'automobile puis les auto-vidangeurs et les déchèteries reprenant les huiles de vidange des particuliers. Depuis septembre 2005, elle concerne également le secteur du BTP et des industries mécaniques. (eric.lecointre@ademe.fr ou agnes.heyberger@ademe.fr)
 - **Le cabinet ACL-Consultants a rendu son rapport à l'ADEME relatif à la définition des besoins informatiques liés à l'observatoire de la filière huiles usagées. L'ADEME a lancé un appel d'offres pour les développements informatiques. Voir [BOAMP](#) ou [JOUE](#)**
 - Le rapport 2005 de la filière huiles usagées est disponible sur demande auprès d'[Annabelle LOISEL](#)
- Films plastiques agricoles**
- **L'ADEME a signé le 23/05/2007 avec le CPA une convention d'étude de préfiguration de la future filière FPAU visant à préciser les modalités de fonctionnement du dispositif et le rôle possible des acteurs concernés, tels que fabricants de films, distributeurs, coopératives, chambres d'agriculture et agriculteurs, au sein de la filière. Cette étude, cofinancée par les metteurs en marché et l'ADEME, est conduite par ADIVALOR (Bernard Lemoine) assisté d'un comité de pilotage composé des membres du groupe projet initial et présidé par Serge Vassal (Groupe Barbier). Prochaine réunion du comité de pilotage prévue le 18/07 prochain.**
- DEEE**
- **Cette étude est actuellement dans sa phase initiale d'analyse de l'existant et de recherche d'un diagnostic partagé sur les attentes et contraintes de chaque catégorie d'acteurs auxquelles le dispositif devra s'adapter. Les premiers résultats et propositions sont attendus pour septembre 2007. Contact : [JP DUPUY](#)**
 - **L'étude ayant pour objectif d'actualiser l'annuaire des sites de traitement des DEEE est terminée. La liste des 253 prestataires de traitement identifiés sera prochainement accessible à partir de SINOE (www.sinoe.org) et le rapport de l'étude est disponible auprès de l'ADEME (isabelle.tardy@ademe.fr).**
 - **L'étude sur la mise en œuvre des Directives DEEE et ROHS en Europe vient de s'achever. Le rapport synthétique et le rapport complet sont disponibles sur demande auprès de isabelle.tardy@ademe.fr et seront prochainement en ligne sur le site de l'ADEME. La première actualisation de ce document interviendra en juillet 2007.**
 - Avec le soutien de l'ADEME, l'association ELEN a réalisé en 2006 deux guides à destination des donneurs d'ordres ayant des DEEE à éliminer :
 - Guide pour l'élaboration des cahiers des charges des donneurs d'ordres

- Guide pour le contrôle et l'audit des prestations

Ils sont téléchargeables sur le site de [l'association ELEN](#) et sur le site de [l'ADEME](#):

- Piles et accus**

 - le registre des producteurs géré par l'ADEME est opérationnel depuis le 1^{er} septembre 2006 et consultable à l'adresse <https://registredee.ademe.fr>. **Il est possible de consulter la liste des producteurs inscrits, les organisations qu'ils ont mises en place ainsi que le type d'équipements mis sur le marché.**
 - Le rapport et la synthèse annuels de l'observatoire piles et accus sont disponibles sur le site de l'ADEME : <http://www2.ademe.fr/servlet/KBaseShow?sort=-1&cid=96&m=3&catid=16295>
- Recyclage**

 - Conformément aux engagements contractuels, le rapport final des bilans du recyclage (années 1995 à 2005) a été fourni à L'ADEME par son prestataire le 09/12 dernier. Le fruit des travaux menés pour l'ADEME par IN NUMERI en liaison avec les représentants concernés des branches professionnelles portent sur 6 matériaux (le bois s'ajoutant dans cette édition aux 5 matériaux suivis auparavant ; papiers-cartons, métaux ferreux et non ferreux, verre et plastiques) et 8 produits en fin de vie (emballages, huiles usagées, pneus usagés, solvants, VHU, DEEE, Piles et accumulateurs). Par rapport aux éditions précédentes, cette nouvelle édition apporte des éléments d'information et d'analyse sur les aspects environnementaux du recyclage, permettant d'évaluer ses impacts (consommation d'énergie et d'eau, production de gaz à effet de serre et autres polluants, toxicité) comparativement à l'utilisation de matières vierges et aux autres modes de traitement des déchets tels que l'enfouissement ou l'incinération. (contact [Jean-Paul DUPUY](#)).
 - Suite à la parution de l'enquête sur la filière matières plastiques réalisée pour l'ADEME par IN NUMERI (contact [Catherine MARIAGE](#)), le rapport sur les bilans du recyclage a été actualisé (contact [JP Paul DUPUY](#))
 - Consultation en cours pour la poursuite des travaux sur les « Bilans du recyclage » portant sur les années 2006 à 2008 incluse. Les offres sont attendues pour le 07/09 prochain.**
 - Les travaux portant sur la période 1996 à 2005 sont (enfin) disponibles gratuitement sur le site de l'ADEME. Voir lien dans la rubrique « Les publications ADEME »**
 - Actualisation de l'enquête bisannuelle sur la filière de recyclage et de valorisation des déchets plastiques par la société IN NUMERI. Données disponibles pour une mise en ligne ultérieure sur le site de l'Ademe. Contact : [Catherine MARIOGE](#)
 - Démarrage d'une étude faite par SERAM sur le développement d'un outil pour le suivi et la mise en place de filières de recyclage des matières plastiques suite d'un travail de thèse et en partenariat avec POAE (Plastic Omnium Automotive Exterior). Durée 1 an. Contact : [Catherine MARIOGE](#)
- Filières REP**

 - Démarrage de 2 études effectuées par SERAM dans le cadre du club CREER, l'une sur l'analyse des méthodes d'évaluation de la recyclabilité, l'autre sur l'identification des freins techniques, sociologiques et économiques et opportunité pour l'utilisation de matières secondaires. Durée 1 an. Le club CREER comporte 8 partenaires industriels devant apporter leur expérience et leurs données. Contact : [Catherine MARIOGE](#)
 - L'étude « Responsabilité élargie des producteurs sur la fin de vie des produits. Définition du metteur sur le marché et mise en œuvre dans les DOM » est terminée. Elle a fait l'objet de travaux complémentaires portant sur l'analyse des conditions dans lesquelles les réglementations REP s'appliquent aux différents TOM en fonction de leurs statuts spécifiques et plus spécialement Saint-Pierre et Miquelon, Mayotte, la Polynésie Française, Wallis et Futuna et la Nouvelle Calédonie. Contact : [JP Paul DUPUY](#)
- Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux**

 - L'étude relative à la réalisation d'un état des lieux et à la définition des perspectives pour la collecte, la valorisation et le traitement des Dispositifs Médicaux Implantables Actifs (DMIA) a débuté en janvier 2007. L'objectif visé par cette étude est d'établir les données techniques et économiques relatives aux DMIA usagés, de recenser les divers types d'opérations de collecte, de traitement et de valorisation et leurs résultats réels ou potentiels, d'identifier les diverses difficultés susceptibles d'affecter le développement ou la pérennisation de ces opérations, d'en analyser les causes, de dégager les perspectives d'amélioration de la situation et de proposer l'organisation d'une filière type d'élimination des DMIA usagés.
 - Le résultat attendu est un document publiable faisant objectivement le point de la situation en France, dégageant des pistes d'action à court et moyen terme, et permettant la mise en œuvre de solutions de collecte, traitement, valorisation des DMIA usagés ainsi qu'une élimination des stocks historiques et la mise en œuvre de filières pérenne pour l'avenir.. (contact [Didier GABARDA OLIVA](#)).
- Déchets non organiques de l'Agriculture**

 - L'ADEME a signé une convention avec l'Union des Industries de la Fertilisation (UNIFA) concernant la réalisation d'une étude de faisabilité de la gestion des grands récipients vides (ou « big bags ») de produits fertilisants (contact [Jean-Paul DUPUY](#)). L'UNIFA a confié l'essentiel des travaux à ADIVALOR.
 - SOLAGRO a présenté les résultats de son étude pour le compte de l'ADEME sur l'utilisation des pneumatiques usagés dans les exploitations agricoles – Rapport disponible auprès d'[Eric LECOINTRE](#)

LES PUBLICATIONS ADEME

- Fiches Internet « A chaque déchet une solution »**

 - [DASRI](#)
 - [Déchets Dangereux Diffus DDD](#)
 - [DEEE](#)
 - [Imprimés](#)
 - [Emballages non souillés](#)
 - [Emballages souillés](#)

- [Emballages vides de produits phytopharmaceutiques EVPP](#)
 - [Films plastiques agricoles usagés FPAU](#)
 - [Huiles minérales et synthétiques entières usagées](#)
 - [Piles et accumulateurs](#)
 - [Plumes et Duvets](#)
 - [Pneus usagés \(actualisation\)](#)
 - [Produits phytopharmaceutiques non utilisables PPNU](#)
 - [Solvants usés](#)
 - [Véhicules hors d'usage](#)
- Eco-organismes**
- REP et concurrence : (octobre 2004) [les enseignements de la jurisprudence européenne](#)
 - Statut juridique et fiscal des éco-organismes : (février 2004) consultable au centre de documentation de l'ADEME à Angers
Contact : [Jean-Paul DUPUY](#)
 - [Panorama européen des éco-organismes](#) : (mai 2003) disponible en français et en anglais :
 - **[La responsabilité élargie des producteurs sur la fin de vie des produits, la définition du metteur sur le marché et la mise en oeuvre dans les départements d'Outre-mer : \(février 2007\). Contact : Jean-Paul DUPUY](#)**
- DEEE**
- **[La responsabilité élargie des producteurs sur la fin de vie des produits, la définition du metteur sur le marché et la mise en oeuvre dans les collectivités extra métropolitaines : \(février 2007\). Contact : Jean-Paul DUPUY](#)**
 - **[Inventaire des sites de traitement de DEEE et annuaire des prestataires \(2006\)](#)**
 - [Recyclage des plastiques issus de DEEE : Etat de l'art \(2005\)](#)
 - [Etude des coûts de collecte primaire supportés par les collectivités locales \(janvier 2006\)](#)
- Piles et accus**
- Etude sur la mise en oeuvre des directives DEEE et ROHS en Europe (janvier 2007) contact [Sarah MARTIN](#)
 - [Rapport et synthèse annuels 2005](#) de l'observatoire piles et accus sont disponibles sur le site de l'ADEME '
- Plastiques**
- **[Parution du rapport d'activité de la filière de recyclage des déchets plastiques pour l'année 2005. Catherine MARIOGE](#)**
 - [Marché du polyuréthane et état de l'art de ses techniques de recyclage. \(juin 2003\)](#)
- Emballages**
- [Recyclage chimique des plastiques](#) : (juin 2002) mise en ligne sur le site de l'ADEME
 - Etat des lieux en France de la réutilisation des emballages ménagers et non ménagers : (mars 2004) ([Sylvain PASQUIER](#))
 - [Collection repères : emballages ménagers – données 2005](#)
<http://www2.ademe.fr/servlet/getDoc?cid=96&m=3&id=39048&p1=00&p2=05&ref=12441>
 - [Collections repères : emballages industriels et ménagers – données 2004](#)
<http://www2.ademe.fr/servlet/getDoc?cid=96&m=3&id=39047&p1=00&p2=05&ref=12441>
 - [Etude sur les pratiques des sacs réutilisables](#) : (juin 2005)
 - Evaluation technico-économique du dispositif anglais des PRN (Packaging Recovery Notes) par le cabinet Ernst et Young – (novembre 2004) ([Sylvain PASQUIER](#))
- Imprimés**
- Edition avec Adelphe et Eco-Emballages de la quatrième actualisation triennale de l'analyse du gisement des emballages ménagers en France. **Ref 5127 (octobre 2004)** ([Sylvain PASQUIER](#))
 - [Collection repères : imprimés – données 2004](#)
- Pneus**
- Observatoire de la filière Pneus : bilan 2005 (disponible sur demande ou prochainement téléchargeable sur le site de l'ADEME). [David BREMOND](#) . Le rapport 2004 est toujours disponible
 - Etude de l'utilisation des pneus usagés en milieu agricole.(2006) [Annabelle LOISEL](#)
- MTHU**
- **[La fin de vie des moyens de transports en France \(2006\)](#)**
- VHU**
- [Etude économique de la filière de traitement des VHU](#) (2003) en français et en anglais
- Huiles usagées**
- **[Filière huiles usagées : bilan de l'année 2005](#)**
- Déchets Activités de Soins**
- Gestion des déchets d'activités de soins en Europe. Réf n°4896 – 30 € (avril 2006).
- Déchets non organiques de l'Agriculture**
- Faisabilité de la gestion des emballages vides de produits œnologiques (EVPO) (juillet 2005) analyse du gisement et de la réglementation, proposition d'un schéma d'organisation des collectes ainsi que des coûts de mise en oeuvre associés. Il propose plusieurs options d'organisation possibles, qui seront soumises à l'avis de l'interprofession concernée ([contact Jean-Paul DUPUY](#)).

Recyclage

- [Bilan du recyclage 1996-2005 : \(décembre 2006\) : synthèse et analyse détaillée par matériau \(6 matériaux\) et par produit en fin de vie \(8 produits\)](#) contact [Jean-Paul DUPUY](#)

Pour en savoir plus :

[Toutes les publications Déchets de l'ADEME](#) (téléchargeables et payantes)

VOS RENDEZ-VOUS

Filières et recyclage 2008

- Le colloque des professionnels sur les produits en fin de vie, organisé par l'ADEME Les 22 et 23 octobre 2008 à la Maison de la Chimie, Paris

Pneus

- [Journée technique : Nouveaux produits, nouvelles applications issus des pneumatiques usagés - Des opportunités à saisir: manifestation organisée par l'ADEME en partenariat avec ALIAPUR le 16 octobre prochain à Paris, Maison de la chimie. Programme et bulletin d'inscription](#)

[Pour en savoir plus sur les manifestations de l'ADEME](#)

VOS CORRESPONDANTS

A compter du 02/07/2007 le département OFRE (Organisation des Filières et Recyclage) succède au PROF (Prévention, Recyclage et Organisation des Filières). Il est organisé en 4 pôles détaillés ci-dessous. La coordination de la prévention est reprise par le département Gestion optimisée des déchets (GEODE)

ADEME Angers - Direction Déchets et Sols - Département Organisation des Filières et Recyclage

Pôle Biens de consommation	Filière Emballages/Filière imprimés	Sylvain Pasquier
	Filière Textiles	Jean-Paul Dupuy,
	DDD / Déchets de soins	Didier Gabarda Oliva
	Filières DEEE, Piles et Accus	Sarah Martin
Pôle DEEE	Registre DEEE	Rachel Baudry
	Plan PCB	Didier Gabarda Oliva
	Filière Fluides Frigorigènes	Jean-Paul Dupuy,
Pôle MTHU	Filières Pneus, VHU, huiles	David Brémond + Eric Lecointre
	MTHU	Eric Lecointre
Pôle Recyclage Responsable Département	Récupération et recyclage / Filières REP	Virginie Rocheteau + Catherine Marioge
		Alain Geldron

GLOSSAIRE

APCA	Association Permanente des Chambres d'Agriculture
BPHU	Bateaux de Plaisance Hors d'Usage
BSD	Bordereau de Suivi des Déchets
CNA	Commission nationale des Aides
CFC	Chlorofluorocarbures
CNPA	Conseil National de la Profession Automobile
CPA	Comité des Plastiques en Agriculture
CTBA	Centre Technique du Bois et de l'Ameublement
DASRI	Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux
DEEE	Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques
DDD	Déchets Dangereux Diffus
EIC	Emballages Industriels et Commerciaux
EVPP	Emballages vides de Produits phytopharmaceutiques
FIN	Fédération des Industries Nautiques
FPAU	Films Plastiques Agricoles Usagés
HCFC	Hydrochlorofluorocarbures
HFC	Hydrofluorocarbures
JO	Journal Officiel
JOUE	Journal Officiel de l'Union Européenne
LNE	Laboratoire National d'Essais
LSD	Limitation des Substances Dangereuses
MTHU	Moyens de Transport Hors d'Usage
PCB	Poly Chloro Biphényl
PPNU	Produits Phytopharmaceutiques non utilisables
PUNR	Pneus Usagés Non Réutilisables
REP	Responsabilité Elargie des Producteurs
VHU	Véhicules Hors d'Usage